



SAS LES 5 AS - CAMPING DE RETOURTOUR

1 Rue de Retourtour - 07270 LAMASTRE

Tél 04 75 06 40 71

Siret 811 824 713 00028

Email : campingderetourtour@wanadoo.fr

Site internet : www.campingderetourtour.com

CONDITIONS GENERALES DE VENTE Pour les séjours Tourisme

Conditions de réservation d'un emplacement :

- Un maximum de 6 personnes et de 2 voitures est autorisé par emplacement (2 personnes et 1 véhicule sont compris dans le forfait).
- La réservation ne devient effective qu'avec notre accord et après réception du contrat de réservation accompagné du versement d'arrhes. Il vous sera alors adressé, par e-mail, un accusé de réception sous quinzaine.
- En camping, l'arrivée s'effectue à partir de midi et le départ en fin de séjour avant midi. Le bureau est fermé de 12h00 à 14h30.
- Tout retard, non signalé le jour suivant avant 12h, entraîne l'annulation de la réservation. Les arrhes ne seront pas retournées.
- **Le règlement du solde du séjour est dû 1 mois avant votre arrivée, ou au plus tard le jour de votre arrivée**, par chèque, chèque-vacances, carte bancaire, ou espèces. Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'interruption de séjour.

Conditions de location des locatifs :

- **Du 24 juillet au 21 août : les locations se font à la semaine, du mercredi au mercredi ou du samedi au samedi.**
- **Avant le 24 juillet et après le 21 août : les jours d'arrivée et de départ sont à votre convenance.**
- **Les arrivées commencent à 14h30, les départs avant 10h, après état des lieux, sur rendez-vous pris à la réception.**
- Le prix du séjour comprend la location du logement pour le nombre de personnes (**bébé inclus**) indiqué dans le contrat et un véhicule sur l'emplacement. Il comprend également la fourniture d'eau, de gaz et d'électricité, l'accès à toutes les installations (sanitaires, piscine, aires de jeux, salle fitness ...) et à l'ensemble des prestations du camping (animations, soirées, ...).
- Les remises ne sont pas cumulables. Elles sont calculées uniquement sur le prix du séjour et non sur les suppléments.
- Tout changement dans la composition de la famille ou tout supplément (animal, voiture, ...) doit être signalé avant l'arrivée et sera soumis au tarif semaine ou nuitée. Les animaux ne sont acceptés qu'après autorisation de la direction (1 seul animal par location). Toute location est nominative et ne peut être cédée ou sous-louée.
- **Le règlement du solde du séjour est payable 30 jours avant votre arrivée**, par chèque, espèces, chèque-vacances, virement, ou carte bancaire.
- **Une caution (dépôt de garantie) de 200 € est demandée à l'arrivée : pour l'équipement et le ménage (payable par chèque, espèces ou carte bancaire).** Un inventaire des lieux sera effectué avant votre arrivée et à votre départ. La caution vous sera restituée après inventaire, ou par courrier dans un délai maximum d'un mois, sous réserve que la **location soit laissée en parfait état de propreté** et déduction faite des indemnités retenues pour les éventuels frais de nettoyage et dégâts occasionnés.
- Il est demandé de prendre rendez-vous la veille pour le contrôle du départ, entre 8h et 10h. La décision d'un départ nocturne ou anticipé, sans état des lieux possible, équivaut à une acceptation de la décision de la Direction sur une retenue éventuelle de tout ou partie de la caution. Le client ne peut exiger que la Direction procède à l'état des lieux en dehors des heures prévues à cet effet.
- Tout retard d'arrivée, non signalé le jour suivant avant 12h, entraîne l'annulation de la réservation. Les arrhes ne seront pas retournées.
- A son départ, le nettoyage de la location est à la charge du locataire, la vaisselle doit être laissée propre, les meubles, objets mobiliers, décorations devront être remis à la place qu'ils occupaient à l'arrivée. Le locataire devra ouvrir et dégivrer le réfrigérateur, fermer soigneusement les fenêtres et les rideaux et remettre les clés, avant 10 heures impérativement. Pour le nettoyage en fin de séjour non réservé à l'avance : prévenir à l'arrivée et s'acquitter du montant.
- La location est meublée et équipée pour le nombre de personnes indiqué dans le contrat (vaisselle, couverts, literie, alèses, oreillers, couvertures ou couettes). **Draps et linge de maison sont à apporter par le locataire.**
- Le locataire devra, dans son intérêt, contrôler à son arrivée l'état des lieux et l'inventaire ainsi que le bon fonctionnement des appareils ménagers et des sanitaires ; en cas de réclamation, il devra le signaler par écrit avant le lendemain 12 h ; ce délai expiré, il ne pourra plus en être tenu compte.
- Les lieux loués devront être habités correctement, sans nuisance de bruit et avec le respect des meubles, des équipements, du voisinage et des parties communes.
- Les objets mobiliers ne devront subir que la dépréciation provenant de l'usage ; dans le cas où quelques-uns seraient détériorés, cassés ou auraient disparus, ils devront être remplacés par d'autres semblables et de valeur égale. Le prix de remplacement peut en être payé par le locataire à la Direction qui en fixera le coût. Le locataire est responsable de tout objet cassé ou détérioré et des dommages qui pourraient être causés aux installations. Le locataire déclare avoir souscrit une assurance responsabilité civile (comprise avec Ass. FFCC)
- Le preneur aura la possibilité de prolonger son séjour dans le cas où la location ne serait pas relouée.

Retard, Interruption, Modification, ou Annulation de séjour :

Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'une arrivée retardée, d'un départ anticipé ou d'une modification du nombre de personnes (que ce soit pour la totalité ou une partie du séjour prévu).

Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'interruption de séjour.

Annulation de séjour avec souscription assurance annulation :

- Le Camping de Retourtour vous propose une assurance annulation « Campez Couvert »
Motifs d'annulation pris en charge par l'assureur :
 - Raisons médicales : maladie ou accident grave, décès, complications dues à l'état de grossesse
 - Raisons personnelles : convocation en vue d'adoption d'un enfant, d'un examen de rattrapage ou d'une greffe d'organe, séparation, etc...
 - Dommages graves à votre véhicule sous 48h avant le départ
 - Raisons professionnelles : suppression ou modification des dates de congés payés, licenciement économique ou rupture conventionnelle, mutation professionnelle, obtention d'un emploi, etc...
 - Dommages graves dans les locaux professionnels ou privés (incendie, explosion, dégâts des eaux, vol, catastrophes naturelles), vol de carte d'identité, permis de conduire ou de passeport, refus de visa.
 - Nouveau : extension Covid-19 ! Prise en charge des frais d'annulation en cas de maladie Covid-19, mise en quatorzaine suite à un test positif ou suite à un cas contact déclaré, ou refus d'embarquement.
- Brochure ou conditions générales de « Campez Couvert » à votre disposition au camping, ou sur le site internet : www.campez-couvert.com

Annulation de séjour sans souscription assurance annulation

- **Sur justificatif** et après acceptation du dossier, le solde du séjour peut être remboursé en cas d'annulation uniquement dans les cas cités ci-après : décès d'une personne de votre famille directe (parents, enfants), hospitalisation suite accident vous immobilisant, ou maladie grave.
- **Sur justificatif**, pour toute annulation hors cas de force majeure, par écrit parvenu 30 jours avant l'arrivée, les arrhes vous seront retournées, déduction faite des frais de dossier incluant les frais de réservation (70 €). Passé ce délai, elles nous resteront acquises.

Annulation en cas de pandémie

- En cas de fermeture de l'établissement décidée par les pouvoirs publics pendant les dates du séjour réservé, les sommes versées d'avance par le client feront l'objet d'un remboursement dans un délai de 30 jours.
- Toute annulation du séjour dûment justifiée par le fait que le client serait atteint par la Covid-19 ou serait identifié comme cas-contact, pendant les dates de séjour prévues, donnera lieu à la délivrance d'un avoir valable 6 mois non remboursable et non cessible.
- Une annulation en cas de mesures gouvernementales (confinement général ou local, interdiction de déplacement, fermeture des frontières) donnera également lieu à la délivrance d'un avoir.
- En cas de souscription d'une assurance annulation, les indemnités d'assurance seront déduites de l'avoir.

Informations générales :

- Chaque campeur est prié de se présenter à la réception pour signaler son arrivée, les personnes supplémentaires et les visiteurs. Votre véhicule doit être dans votre emplacement. Une caution de 20 € est demandée pour le badge d'entrée.
- Les visiteurs doivent se présenter à la réception dès leur arrivée, et s'acquitter du tarif visiteur. Ils restent sous la responsabilité du locataire qui les reçoit. Ils laisseront leur véhicule sur le parking à l'entrée. L'accès à la piscine n'est pas autorisé aux visiteurs.
- Il appartient au client de s'assurer. Le camping décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempérie, etc., et en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du client. Celle-ci est obligatoire.
- Les animaux sont acceptés, avec supplément. Ils doivent être tatoués, vaccinés et tenus en laisse. Les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie, ainsi que les NAC, ne sont pas acceptés dans le camping.
- Selon arrêté préfectoral, le barbecue à charbon est autorisé sur les emplacements jusqu'au 30/06. Seul le barbecue électrique ou à gaz est autorisé du 01/07 au 30/09. Des barbecues à charbon fixes et autorisés sont disponibles près de la réception.
- La circulation est interdite de 22h30 à 7h00, ainsi que les activités bruyantes, à l'exception des animations proposées par le camping.
- Le camping se réserve le droit d'utiliser les photos de ses clients pour ses supports commerciaux, (sauf en cas de refus exprimé par le client à son arrivée).

Le fait de camper sur notre terrain implique l'acceptation du règlement intérieur.

Toute infraction à ce règlement entraîne l'expulsion de son auteur.